

PROGRAMME DE COOPÉRATION VOLONTAIRE



Qu'est-ce que le Programme de coopération volontaire?

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a instauré le Programme de coopération volontaire (PCV) en 1967 afin d'encourager la collaboration et le soutien mutuel entre les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) de ses Membres, pour la mise en place et l'exploitation des systèmes mondiaux d'observation et le renforcement des capacités scientifiques des pays en développement et des compétences de leurs météorologues. Le Programme s'attache à répondre aux besoins des Membres par un financement direct et/ou le transfert de savoir-faire et de technologie d'un pays à l'autre. Le succès de cette formule, unique en son genre, est dû à la ferme détermination qu'ont les Membres de l'OMM de s'entraider financièrement et de mettre en commun leurs connaissances scientifiques et les dernières avancées de la technique.

Observation du temps et du climat

Le Système mondial d'observation est constitué par les réseaux d'observation nationaux qui fournissent les données de base indispensables à la prestation de services météorologiques et climatologiques par les Services météorologiques nationaux, qui œuvrent pour la sécurité ainsi que pour le bien-être et le développement socio-économiques de leur pays. Ces services se répartissent en trois grandes catégories: a) prévisions météorologiques, notamment des renseignements sur le temps actuel, des avis de phénomènes météorologiques dangereux et des prévisions du temps à diverses échéances pouvant aller jusqu'à un mois voire plus; b) renseignements climatologiques et conseils concernant l'application des données et des connaissances météorologiques; c) services hydrologiques, notamment les annonces de crues. Le Programme de coopération volontaire contribue à assurer ces services essentiels dans les pays en développement, qui manquent cruellement de moyens.

Variabilité du climat et changement climatique: comment y faire face?

Il est essentiel, pour limiter l'impact négatif de la variabilité du climat et du changement climatique, de recueillir des données sur le climat et de les analyser, puis d'élaborer sur cette base des produits utiles à la société. Les projets qui aident les SMHN à stocker et à gérer comme il se doit les données recueillies sont soutenus par le PCV. La constitution de bases de données climatologiques, y compris la collecte de données anciennes, est un gage de normalisation qui favorisera la mise en commun d'informations capitales.



Présentation des bulletins météo par les médias

Une prévision météorologique parfaite n'a que peu de valeur si elle n'est pas communiquée à ceux qui en ont besoin. Aussi est-il primordial de diffuser l'information dans les langues locales en utilisant des références culturelles susceptibles de faire passer le message. Grâce au PCV, les pays se dotent des moyens nécessaires pour établir des bulletins météo de qualité et les diffuser sur les chaînes de télévision nationales. Ils les mettent aussi à profit pour élaborer des prévisions météorologiques destinées à la presse écrite et aux sites Web.

Enseignement et formation professionnelle

L'OMM a reconnu depuis longtemps la nécessité, pour les pays en développement, de former des personnes capables de surveiller, d'analyser et de prévoir le temps et le climat. Depuis plus de 50 ans, elle fournit aux météorologues et aux hydrologues le cadre international nécessaire à l'échange des données et des informations, grâce à quoi les prévisions, qu'elles soient d'échelle mondiale, régionale ou locale, peuvent être communiquées à leurs destinataires avec toute l'efficacité voulue. L'OMM finance un programme de bourses d'études de courte ou de longue durée qui offrent aux ressortissants de nombreux pays des possibilités très diversifiées d'apprentissage, notamment dans un cadre universitaire.

Préparation aux catastrophes naturelles

Les catastrophes naturelles sont souvent liées à des extrêmes météorologiques ou climatiques. Certains phénomènes, comme les ouragans et les crues éclair, sont de très courte durée tandis que d'autres, comme les sécheresses, peuvent persister sur de longues périodes. Les pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux, en subissent les conséquences de manière disproportionnée, vu qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour investir dans les infrastructures requises et mettre en œuvre des stratégies dans une perspective à long terme.

Le plus souvent, notamment dans le cas des catastrophes naturelles d'origine météorologique ou climatique, les systèmes d'alerte précoce peuvent prévenir des pertes en vie humaine en mettant les populations en garde contre les risques encourus. Il est donc primordial de pouvoir compter sur des moyens de communication fiables entre les SMHN, les bureaux de coordination locaux et nationaux et les médias, et sur une structure décisionnelle claire reposant sur un plan national d'intervention d'urgence et un système d'alerte précoce. La collecte et le traitement des données d'observation revêtent une grande importance, tout comme le bon fonctionnement des communications, pour les opérations de secours et d'évacuation en cas de catastrophe. Dans ce contexte, les SMHN et les autorités nationales compétentes peuvent bénéficier de conseils et accéder aux évaluations pertinentes par le biais de l'OMM et des partenaires du PCV.



Comment en savoir plus

Pour plus d'informations sur le PCV et les projets qui en relèvent, vous pouvez consulter notre site Web www.wmo.int/dra/vcp. Vous pouvez aussi vous abonner à notre bulletin d'information via le site www.wmo.int/pages/prog/dra/nwsltr/index_en.php.

Comment participer

Chaque année, une cinquantaine de pays bénéficient du PCV. Ces dernières années, le nombre de demandes s'est fortement accru, et bien que le programme soit déjà très actif, un grand nombre de projets visant à financer des équipements, des services ou des bourses d'études au titre du PCV sont toujours en attente d'un partenaire. Sans votre appui, le Programme de coopération volontaire ne pourra poursuivre sa mission qui est de venir en aide aux pays en développement et aux pays les moins avancés. Vous pouvez contribuer directement au Fonds d'affectation spéciale du PCV ou au Fonds OMM pour la fourniture d'une assistance en cas d'urgence ou bien soutenir un projet particulier par une contribution financière ou en nature via le programme coordonné du PCV. Pour connaître la liste des demandes en suspens, vous pouvez consulter notre site Web www.wmo.int/dra/vcp/donor ou bien contacter le Secrétariat à l'adresse vcp@wmo.int.

Comment faire une demande de financement

Le PCV soutient des projets qui sont de nature à renforcer l'aptitude des Services météorologiques et hydrologiques des Membres de l'OMM à fournir les prestations que l'on attend d'eux dans les domaines du temps et du climat. Cette assistance peut prendre la forme d'un financement direct, d'équipements, de programmes d'enseignement et de formation professionnelle, de bourses d'études ou de services d'experts. Les pays qui ont besoin d'une assistance au titre du PCV peuvent présenter une demande en utilisant le formulaire disponible à l'adresse www.wmo.int/dra/vcp/recipient. L'OMM fera tout son possible pour trouver, au sein de la communauté météorologique ou parmi les organismes d'aide au développement, des partenaires susceptibles de satisfaire ces demandes.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:

Organisation météorologique mondiale

Département du développement et des activités régionales (DRA)

Tél.: +41 (0) 22 730 80 03 – Fax: +41 (0) 22 730 80 47

Courriel: vcp@wmo.int

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH-1211 Genève 2 – Suisse

www.wmo.int/dra/vcp